



**DIRECTION DES ETABLISSEMENTS NORD-SUD
POLE FEMME-ENFANT**

**PROFIL DE POSTE
MASSEUR KINESITHERAPEUTE DU CAMSP (50%)
(Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)
Antenne de Redon**

Codification du document :	Rédacteur(s) : G.BRETAUDEAU médecin directeur du CAMSP
Date d'application : Juillet 2025	Approbateur(s) : D.LASSEL chef de pôle femme enfant
	Gestionnaire(s) : CHU RENNES

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

- Consultation pluridisciplinaire pour enfants de 0 à 6 ans dans le cadre d'une évaluation et d'une prise en charge pour des nouveau-nés vulnérables (prématurité ...) ou des enfants présentant des difficultés de développement.
- Secteur de soins appartenant à la filière néonatale du pôle Femme-Enfant.

LIEU D'EXERCICE

- Antenne CAMSP Redon : 2, rue de Rennes, 35600 REDON

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : positionnement du poste dans l'organigramme

- Le chef du pôle de Femme Enfant
- Le directeur délégué du pôle de Femme Enfant
- Le cadre supérieur de santé du pôle Neurosciences
- Le cadre supérieur de santé du pôle Femme Enfant
- Le médecin directeur du CAMSP
- La puéricultrice coordinatrice du CAMSP

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- En interne :
 - Les équipes multidisciplinaires des CAMSP hospitaliers de Redon et de Rennes
- En externe :
 - Les professionnels libéraux (ergothérapeutes, masseur-kinésithérapeutes, orthophonistes, médecins, psychomotriciens ...)
 - Les structures Petite Enfance
 - Les structures de PMI
 - Les établissements scolaires
 - L'association de kinésithérapie pédiatrique bretonne (AKPB)
 - Les autres structures médico-sociales des 3 départements (35,56,44)
 - La MDPH
 - La CPTS

ACTIVITES

MISSIONS

- La /le kinésithérapeute assure des actions de prévention des troubles neuromoteurs
- Il réalise des bilans et des prises en charge rééducatives neuromotrices pour des enfants présentant des troubles du développement.
- Il coordonne sous la responsabilité du médecin pédiatre du CAMSP la mise en place et l'adaptation d'appareillage orthopédique
- Il travaille en lien avec les kinésithérapeutes libéraux, les structures médico-sociales et de la Petite Enfance.

ACTIVITES PRINCIPALES

Soins :

- Assure les bilans et la rééducation neuromotrice de jeunes enfants en séance individuelle ou en groupe
- Propose une guidance parentale
- Organise les rdv d'appareillage avec le médecin et l'ergothérapeute du CAMSP et les orthoprothésistes externes
- Coordonne le suivi des enfants avec les kinésithérapeutes libéraux
- Possibilité de séances ponctuelles sur le lieu de vie de l'enfant (domicile, structure petites enfance, école...)

Animation

- Il participe à la dynamique pluridisciplinaire du CAMSP
- Il participe aux réunions dans les établissements scolaires
- Il favorise l'intégration des enfants dans les structures d'accueil Petite Enfance
- Il s'investit dans l'association de kinésithérapie pédiatrique AKPB

EXIGENCES DU POSTE

DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

D.E. de Masseur-kinésithérapeute

FORMATION(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S)

- Expérience dans le champ de la petite enfance
- Expérience clinique dans la rééducation neuromotrice du jeune enfant

QUALITES REQUISES

- Travail en pluridisciplinarité
- Capacités relationnelles, d'écoute, patience
- Rigueur organisationnelle
- Capacité à animer un réseau

CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps de travail à 50%
- Localisation au CAMSP de Redon
- Déplacements selon les obligations professionnelles auprès des partenaires extérieurs, et/ou pour des séances à domicile.

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**